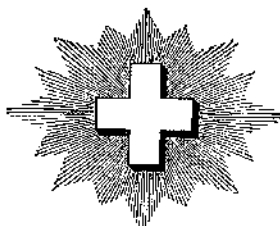


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 28243

20 mai 1903, 7<sup>3</sup>/<sub>4</sub> h. p.

Classe 64

Henri SANDOZ, à Tavannes (Suisse).

Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure.

Une forme d'exécution du mécanisme de remontoir et de mise à l'heure qui fait l'objet de l'invention est représentée au dessin ci-joint, donné à titre d'exemple, en élévation dans les fig. 1 et 2 et en plan, vu de dessus la tige de remontoir, dans la fig. 3.

Ce mécanisme possède un nombre d'organes extrêmement limité, il est d'un fonctionnement sûr et d'une grande simplicité.

Un levier *A*, pivotant en *a*, possède trois bras: l'un, *e*, est engagé dans la gorge *E* de la tige de remontoir *G*, le second, *C*, en forme de bec est destiné à agir sur le bras *B* et le troisième, *M*, reçoit l'effort d'un ressort *R* dont une extrémité est engagée dans la coche *r*, tandis que l'autre extrémité appuie en *r'* contre le bras *B* pivotant en *b*, lequel bras est engagé dans la gorge *S* du pignon-coulant *D*.

Le ressort *R* tend donc à la fois à faire monter la tige *G* et à faire également monter le pignon-coulant *D* pour sa mise en contact avec la roue de couronne *F*.

La position des organes représentée en fig. 1 correspond à la mise à l'heure, le pignon-coulant *D* étant en contact avec le renvoi de minuterie *d*; cette position est assurée par la pénétration du bec *C* dans une encoche *c* du bras *B*.

Un pont *p*, fixé par deux vis *v* et *v'* sur la platine *P*, maintient les trois organes du mécanisme.

Si l'on appuie sur la tige *G*, le bec *C* revient en arrière, fig. 2, en cessant de maintenir le bras *B*, lequel, sous l'effort du ressort *R*, amène le pignon-coulant en contact avec la roue de couronne *F*, position correspondant au remontage.

La tige *G* sera, le plus généralement, commandée par une tige de couronne avec ajustement dans le pendant dite „tige américaine“.

Les dimensions et, dans une certaine mesure, les formes des organes de ce mécanisme pourront différer.

### REVENDICATION.

Mécanisme de remontoir et de mise à l'heure caractérisé par trois organes principaux, savoir: Un levier *A*, un bras *B* et un ressort *R* qui agit à la fois sur ce levier et sur ce bras, le levier ayant un bras engagé dans une gorge de la tige de remontoir et un bras, dont l'extrémité peut agir sur un bras engagé dans la gorge du pignon-coulant, en substance comme décrit en regard du dessin annexé.

Henri SANDOZ.

Mandataire: A. MATHEY-DORET, Chaux-de-Fonds.

